

## Liste fournitures scolaires pour les élèves de MOYENNE SECTION 2025-2026

Informations aux parents

En 2023, la Ville de Marseille a entièrement financé les kits de fournitures scolaires destinés aux élèves du public. Dans la continuité de cet engagement visant à améliorer l'accès à l'éducation pour tous les enfants de Marseille, je vous annonce que le Maire de Marseille, Benoît Payan, a décidé d'étendre la distribution des kits scolaires aux élèves fréquentant les écoles privées pour l'année scolaire 2025. Ce kit sera remis à votre enfant à la rentrée.

## Composition du kit:

Pour les élèves des écoles maternelles :

- Un sac à corde avec un sac en papier contenant les items ci-dessous
- Une petite gourde en aluminium
- Un cahier de liaison
- Un cahier à dessin
- Une boîte de crayons plastiques à dessin spécifiques (style « pastels »)
- Un tablier

Afin de compléter ce kit, nous vous demandons de fournir à la rentrée :

- 3 photos d'identité (en plus de celle demandée dans le dossier d'inscription)
- 1 photo prise pendant les vacances avec l'enfant et représentative du lieu
- 1 photo de famille (ou 2 si les parents sont séparés)
- 1 chemise à rabats 21 x 29.7 cm (pour le livre de bibliothèque)
- Pour les nouveaux élèves uniquement : 1 chemise à rabats 21 x 29.7 cm ROUGE (pour le livret de compétences)
- 1 porte vue 21 x 29.7 cm **BLEU** (100 vues minimum soit 50 volets)
- 1 porte vue 21 x 29.7 cm **VERT** (60 vues minimum, soit 30 volets)
- 1 carton à dessin (45 x 35 cm). Celui de la PS vidé peut être utilisé.
- 1 tablier en tissu marqué au nom de l'enfant
- **1 GRAND cartable** (pouvant contenir cahiers grand format, chemises à rabats, gourdes, boîtes à goûter, drap, doudou...). <u>Tout cartable ne correspondant pas à ces critères sera renvoyé.</u>
- 1 sac à corde contenant un rechange complet et de saison qui restera accroché au porte-manteau (vous pouvez utiliser celui offert par la mairie)
- 1 boîte hermétique pour le goûter de l'après-midi
- 1 paquet de lingettes + une boîte de mouchoirs en papier

Afin de limiter les frais occasionnés et dans une démarche éco responsable, nous vous invitons à

utiliser le matériel de l'année précédente s'il est en bon état. Aucun matériel neuf n'est nécessaire.

**NOTE** : Afin d'acheter nous-même le matériel spécifiquement adapté aux enfants et qui nous servira

pour l'année dans le cadre des diverses activités, **nous vous demandons une participation de 25€. Ils** 

seront prélevés au mois d'octobre 2025. NE SURTOUT RIEN RÉGLER AVANT!

**POUR LA DEMI-PENSION** 

Serviette : Une serviette de table avec, pour le côté fonctionnel, un élastique qui permet à l'enfant de

la mettre et l'enlever facilement.

**HABILLEMENT** 

Pensez à habiller votre enfant avec des vêtements « pratiques ». Il faut absolument renoncer aux

salopettes!

Privilégier, à chaque fois que possible, les pantalons avec la taille élastique, et les chaussures avec

« scratchs ».

Tout le matériel fourni à la rentrée devra être marqué par vos soins au nom de

votre enfant. Tous les enfants ayant les mêmes fournitures, cela sera

indispensable que tout soit marqué.

À très bientôt, dans l'attente d'accueillir votre enfant.

Les enseignantes de Maternelle